

Historique

Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale. C'est un comité autonome qui regroupe des militants et des militantes travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec.

Au cours de l'année 2005, le comité a lancé une campagne de sensibilisation, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et a organisé de nombreuses rencontres de formation sur les électrochocs. Un site Internet a été créé et le comité a obtenu de nombreux appuis d'organismes de partout au Québec.

Si ce projet vous intéresse ou bien si vous voulez en connaître davantage sur les électrochocs, nous serons heureux de répondre à vos questions ou de vous accueillir parmi nous.

Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force.

Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003, soit une augmentation de 100%.

Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!

Pour en savoir plus, contactez-nous:

<http://www.actionautonomie.qc.ca/>
pare-chocs@hotmail.com

Rassemblement d'opposition aux électrochocs

LE 10 MAI PROCHAIN AURA LIEU LE 8E RASSEMBLEMENT POUR DIRE NON AUX ÉLECTROCHOC!

À l'occasion de la Fête des Mères, un important rassemblement aura lieu le 10 mai prochain à Montréal pour demander l'abolition des électrochocs en psychiatrie.

Les deux tiers des électrochocs sont donnés à des femmes. Selon des données obtenues par le comité Pare-chocs, 50% des électrochocs seraient donnés à des femmes de 50 ans et plus et 41% à des personnes âgées de 65 ans et plus. Près de 10% seraient administrés à des femmes de 80 ans et plus.

Rappelons que selon une étude récente, les électrochocs causent plus de dommage chez les femmes et les personnes âgées. Le nombre de séances d'électrochocs avait doublé au Québec entre 1988 et 2003.

Aujourd'hui, on les compte toujours par milliers. S'il n'est pas immédiatement aboli, ce traitement doit être placé sous haute surveillance et faire l'objet d'un débat public.



L'électrochoc et les femmes âgées

Le tiers de tous les électrochocs sont administrés à des femmes de 65 ans et plus. Comme société, nous devrions nous interroger sur la situation de ces femmes. Il pourrait s'agir de votre mère, de votre grand-mère...

50% des électrochocs sont administrés à des femmes de 50 ans et plus.

Les femmes vieillissantes comptent parmi les plus pauvres de notre société. Elles vivent souvent seules et dans l'isolement, abandonnées parfois par leurs familles. Ces dames ont vécu plusieurs deuils, la perte d'un conjoint, d'amis de longue date. Les problèmes de santé physique les restreignent autant au niveau financier (coût des médicaments) que social. Il ne leur reste plus beaucoup d'avenir et malheu-

reusement, souvent, que des souvenirs pas toujours heureux.

On s'étonne de les voir s'enfoncer dans le désespoir et la dépression. C'est dans ces conditions que des psychiatres leur prescrivent des séances d'électroconvulsions, bel euphémisme pour parler d'électrochocs...

Les gens qui subissent ce genre de "traitements", qui faut-il le rappeler demeurent toujours expérimentaux sont souvent très mal renseignés sur les nombreux effets secondaires liés à cette pratique. Parmi ceux-ci, on compte des fractures, des pertes

Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes.

de mémoire à court terme et long terme. On compte également des décès.

Les femmes de plus de 80 ans reçoivent près de 10% des électrochocs.

Nous devrions nous interroger individuellement et collectivement sur le sort de ces mères et grand-mères. Il est honteux pour une société dite avancée de laisser tomber ses pionnières. Il est odieux d'ignorer les causes socio-économiques de leurs détresses. Attardons-nous aux causes de la détresse plutôt que de tenter en vain de la faire taire. Les séances d'électrochocs sont violentes et causent des lésions cérébrales. Abolissons leur utilisation.

Anne-Marie

Le 10 mai prochain

Arrêtons la violence à l'égard des femmes, des mères et des grands-mères!

**Je dis
NON aux
Électrochocs**



Rassemblement, **Place Émilie-Gamelin** (métro BERRI-UQAM) samedi le **10 mai à 11h00**: témoignages, animation et distribution de dépliants de sensibilisation.

Des nouvelles du comité Pare-Chocs

Le comité présente son point de vue dans la région des Laurentides

A l'invitation du comité Femmes de Droits et recours Laurentides, des membres du comité Pare-Chocs se sont rendus à Saint-Jérôme le 10 février dernier pour faire une présentation sur les enjeux entourant l'utilisation des électrochocs.

Les participantEs provenaient de différents organismes communautaires en santé mentale et du mouvement des femmes des Laurentides.

L'information disponible sur cette technique controversée étant à peu près inexistante, la rencontre a suscité un grand intérêt chez les participantEs.

Lors de cette rencontre les membres du comité ont partagé de larges extraits du document [«État des lieux»](#), un argumentaire critique produit par Action Autonomie sur la question des électrochocs. Les membres du comité ont aussi partagé des témoignages de survivantEs aux électrochocs, des [statistiques](#) cumulées par le comité depuis 2003 ainsi que diverses actions réalisées par le comité au fil des ans et **10 bonnes** raisons pour dire non aux électrochocs:

1. Les électrochocs sont oppressifs, violents et portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes.
2. Les recherches passées et actuelles nous montrent l'inefficacité des électrochocs.



3. Les personnes vulnérables sont les cobayes de ce «traitement» expérimental.
4. Les électrochocs causent des décès.
5. Les électrochocs causent des dommages au cerveau.
6. Les électrochocs causent des pertes de mémoire permanentes.
7. Les électrochocs amènent des troubles d'apprentissage et des déficits intellectuels.
8. Les effets indésirables des électrochocs sont nombreux: confusion, maux de tête, faiblesses, insomnie, effets négatifs sur la vie sociale des personnes, etc.
9. Les électrochocs n'améliorent pas la santé des personnes.
10. Les électrochocs sont contestés au sein même de la communauté scientifique.

Cette présentation a suscité beaucoup de réactions chez les participantEs, des réactions qui la plupart du temps montraient un grand étonnement et de nombreux malaises. L'absence de connaissance et de transparence autour de l'utilisation de cette technique controversée a fait l'unanimité. Les participantEs

se sont quittées avec beaucoup de questionnement et le goût de s'inquiéter collectivement du retour de cette technique controversée.

L'hôpital de Saint-Jérôme venant de se doter d'une nouvelle machine à électrochocs, certains se sont dits prêts à s'investir et à suivre le développement de cette pratique dans la région.

Peut-être verra-t-on naître un comité « Pare-Chocs » dans la région?

Source : comité Pare-Chocs

Voir aussi:

[PLUS D'ÉLECTROCHOC DANS CERTAINES RÉGIONS DU QUÉBEC : DES RAISONS CLINIQUES OU IDÉOLOGIQUES?](#)

[LÉTRE AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX](#)

[PLUS D'ÉLECTROCHOC AUX PERSONNES ÂGÉES](#)

